



DISCOURS

Nantes, le 21 janvier 2016

Seul le prononcé fait foi

Discours de Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, aux Biennales Internationales du Spectacle de Nantes

Mesdames et Messieurs,
Chers Nicolas Marc,
Chers amis,

Laissez-moi vous dire ma joie d'être ici parmi vous aujourd'hui, aux Biennales Internationales du Spectacle, ce cœur battant des arts vivants qui consacre Nantes, une fois encore, en capitale de l'essentiel.

Merci au magazine La Scène, qui en est l'organisateur, auquel je souhaite un excellent anniversaire – en 2016 vous fêtez en effet vos vingt ans. Pour tous les artistes, pour tous ceux qui travaillent au service des arts et de la culture, votre revue et les Biennales apportent l'une et l'autre une contribution infiniment précieuse au débat.

Je parle de Nantes comme d'une capitale de l'essentiel, car c'est bien l'essentiel – pour ne pas dire « l'urgence de l'essentiel » – que recherchent aujourd'hui même les Français dans la vie artistique et culturelle de notre pays.

De fait, l'année 2015 et son cortège d'événements tragiques ont ébranlé la France, blessée dans sa chair et attaquée dans ses valeurs. En novembre, au Bataclan, le monde du spectacle, et singulièrement celui de la musique, a payé un lourd tribut. Pas un jour ne se passe sans que nous y pensions tous.

Vous avez compris, avant beaucoup, que c'était la culture que visaient ces assassins. Et nous savions, vous et moi, qu'arrêter de jouer aurait pu laisser croire aux terroristes qu'ils avaient remporté une victoire. Vous êtes donc remontés sur scène. Professionnels et artistes, vous vous êtes battus pour cela. Et pour que vous puissiez le faire sans risque, je me suis battue à mon tour.

Le fonds de soutien exceptionnel que j'avais annoncé, pour soutenir les structures qui traversent des difficultés depuis les attentats, est désormais opérationnel, et je sais que nombre d'entre vous l'ont, depuis, sollicité. Nous continuerons à être attentifs aux questions posées par toutes les institutions concernées.

Si aujourd'hui les Français se tournent vers les artistes, c'est parce qu'ils veulent comprendre ce qui s'est passé.

C'est parce qu'ils veulent donner du sens à ce que nous avons vécu.

C'est parce que, blessés dans ce qui les lie, ils veulent pouvoir à nouveau éprouver ce qui nous

rassemble malgré tout, en dépit de tout.

Ma conviction est que pour raconter qui nous sommes et l'éprouver ensemble, rien ne remplacera jamais l'art ; rien ne remplacera jamais le spectacle vivant. Depuis ce soir du 13 novembre, je repense souvent à ces mots de Victor Hugo, que j'avais prononcés quelques heures avant les attentats, en inaugurant le tout nouveau Théâtre de Sénart : « le théâtre, disait-il, n'est pas le pays du réel (...). Le théâtre, c'est le pays du vrai : il y a des cœurs humains dans les coulisses, des cœurs humains dans la salle, des cœurs humains sur la scène ». Je crois qu'il n'existe aucun lieu où l'on partage et où l'on éprouve, avec autant d'acuité, la condition humaine : sur un plateau, l'histoire s'écrit avec le corps.

Il est beaucoup question, au cours des débats qui se tiennent ici, d'une certaine forme de « responsabilité culturelle » dans le réenchèvement nécessaire de la société. Je crois, pour ma part, que jouer, faire jouer, jouer partout où on le peut, et ne jamais s'arrêter de jouer, est la plus belle des façons, pour les artistes et tous les professionnels qui travaillent à leurs côtés, d'exercer cette responsabilité.

C'est ainsi que vous apportez une réponse aux Français qui attendent tant de vous et de la culture.

Vous permettre de jouer, quoi qu'il arrive : c'est l'une des réponses que je peux apporter, et mon Ministère avec moi, avec le concours de toutes les collectivités.

Depuis que le Président de la République m'a confié la responsabilité du Ministère de la Culture et de la Communication, je n'ai pas eu d'autre chose en tête.

C'est pour que rien ne vous empêche de jouer, c'est pour qu'aucune censure ne puisse s'exercer, c'est pour que rien ne suscite l'autocensure que j'ai voulu consacrer, dans la loi, la liberté de création. Ce principe est posé avec force dans l'article 1. Quant à la liberté de diffusion et à la liberté de programmation, qui en sont le corollaire, elles sont également consacrées comme une responsabilité des pouvoirs publics, État et collectivités locales. Nous continuerons d'en débattre dès le début du mois prochain au Sénat.

J'ai entendu Jean-Louis Bonnin se demander si nous avons à ce point perdu la bataille idéologique de la culture, et évoquer les grands chantiers qu'il convient de mener tous ensemble.

Je réponds que parfois la loi est nécessaire pour acter la séparation de l'artistique et du politique, comme on a jadis acté la séparation de l'Église et de l'État, alors que la bataille de la laïcité était menée depuis longtemps.

Je réponds que oui, offrir une sécurité juridique aux principaux outils des politiques culturelles, à commencer par les labels peut parfois s'imposer. Pas uniquement pour le présent – bien que les atteintes répétées à la liberté de création, qui se sont manifestées ces derniers mois, ne cessent de nous inquiéter collectivement. Mais aussi pour l'avenir : car nous ne savons pas, nous, représentants de la Nation, de quoi l'avenir de l'art sera fait.

Je réponds, enfin, tout simplement, que la loi fait partie de la bataille culturelle, et que cette bataille, il ne faut jamais cesser de la mener. Je crois qu'Agnès Tricoire me rejoindra sur cette conviction.

Mais une loi consacrant la liberté de créer n'est rien sans les moyens qui permettent d'exercer cette liberté. Je ne cesse de me battre pour que ces moyens soient confortés. Même au plus fort de la contrainte budgétaire avant 2014, je veux le rappeler, mon Ministère avait déjà veillé à sanctuariser les moyens consacrés à la création.

Pour 2016, j'en ai obtenu de nouveaux, qui seront mis au service des artistes et de la création.

Nous serons aux côtés des équipes artistiques, des ensembles et des compagnies. Nous allons réformer les aides que nous leur destinons et nous les ferons progresser. Ce sont 8 millions d'euros de mesures nouvelles qui leur seront consacrés en 2016.

Précisons que depuis juin, les établissements de création, de production et de diffusion ont déjà la possibilité d'assurer la production déléguée et la demande de subvention, au nom d'équipes artistiques qui en ont besoin, sans que ces équipes aient à créer une structure ad hoc.

Nous serons aux côtés de la nouvelle génération d'artistes, pour les aider à émerger, à se lancer, à s'insérer dans la profession. Mon Ministère consacrera ainsi 7 millions d'euros au soutien au

compagnonnage, aux lieux intermédiaires, et aux résidences d'artistes. Ces solutions avaient particulièrement émergé des Assises de la Jeune Création. 2016 sera l'année de leur mise en œuvre.

Nous serons aux côtés des producteurs qui font le pari de la création et soutiennent des jeunes artistes, grâce à un crédit d'impôt en faveur du spectacle vivant musical et de variétés.

La liberté de création n'est rien sans les moyens qui vont avec ; elle n'est rien non plus sans les emplois qui vont avec. Les artistes doivent pouvoir vivre de leur travail. Ils doivent pouvoir en vivre dans de bonnes conditions.

C'est pourquoi mon premier combat, avec le soutien du Premier ministre, fut de stabiliser le régime de l'intermittence. Je veux une nouvelle fois saluer le concours d'Hortense Archambault, de Jean-Denis Combexelle et de Jean-Patrick Gille.

Je suivrai bien sûr, avec attention, les négociations qui vont s'engager entre les partenaires sociaux pour le renouvellement de la convention sur l'assurance chômage. Je souhaite qu'en 2016 la crise de l'intermittence soit définitivement derrière nous.

A la stabilisation du régime, il faut ajouter la création du fonds pour l'emploi, que le Premier ministre a annoncée lors de la conférence pour l'emploi dans le spectacle vivant, en octobre dernier. Ce fonds représente autant de moyens supplémentaires pour soutenir votre activité, dans sa structuration et dans son fonctionnement.

J'avais évoqué quelques lignes de force, notamment la mutualisation des moyens entre les entreprises et le soutien aux groupements d'employeurs, le développement de projets à la mise en scène exceptionnelle, ou à la distribution nombreuse, ou le soutien à une diffusion plus longue des œuvres dans les réseaux publics et privés.

Nous sommes en train d'y travailler.

Et je ne peux aborder l'emploi sans évoquer la mutation numérique et la mondialisation, auxquelles nous sommes confrontés. Le numérique est une chance pour la culture : il offre de grandes opportunités aux artistes pour faire connaître leurs œuvres et engager de nouvelles relations avec ceux qui les regardent et les écoutent.

La mondialisation l'est aussi, lorsqu'elle donne la possibilité aux œuvres de trouver un nouveau public, au-delà des frontières. Mais il est nécessaire de construire aujourd'hui un équilibre économique pour préserver la diversité et l'exception culturelle qui font notre force.

C'est le combat que nous menons pour un développement équitable de l'exploitation de la musique en ligne. Les accords que nous avons conclus, et qui sont un progrès pour les artistes-interprètes, sont une première mondiale.

Je n'oublie pas non plus le combat que nous menons en faveur du droit d'auteur, au sein des instances européennes. Il est absolument crucial, pour les artistes comme pour les professionnels.

Combat qui rejoint notre préoccupation constante d'affirmer une place juste pour les artistes et pour la culture dans notre modèle européen.

Je n'oublie pas, enfin, les moyens que nous consacrerons au soutien à la transition numérique, avec notamment la création d'un fonds de soutien pour la transition numérique dédié aux petits labels et aux petites plateformes, et ceux que nous consacrerons à l'exportation – notre financement du Bureau d'Export de la musique progressera ainsi, cette année, d'un demi-million d'euros.

Ce qui nous importe enfin, c'est que la liberté de création vive partout en France. Il faut pour cela un État fort, et un partenariat renouvelé avec les collectivités territoriales. Je sais que vous partagez ma conviction, vous qui formez ce réseau formidable de la décentralisation culturelle, qui fait notre singularité et permet à chaque habitant de notre pays, ou presque, de pouvoir assister à un spectacle à proximité de chez lui.

Un État fort, ce sont des directions régionales qui ont les moyens de l'ambition qu'on leur demande de porter. Elles font un travail exceptionnel, et je veux aujourd'hui le saluer. Je sais que la réforme territoriale, engagée par le gouvernement, vous a parfois inquiétés.

Ces inquiétudes, je veux les lever. Je me suis battue pour que la capacité d'action des DRAC soit préservée. Leur présence sera même renforcée à l'échelon départemental.

Les crédits délégués aux DRAC augmenteront d'ailleurs de 2,2% en 2016. Ils atteindront 780 millions

d'euros. L'État sera donc là, présent et actif, à vos côtés, dans les territoires.

Un partenariat renouvelé avec les collectivités territoriales est indispensable pour conduire une politique culturelle, qui demeure, et c'est sa force, une responsabilité partagée. Ce partenariat se noue dans un dialogue constant, auquel je suis profondément attachée. Je verrai d'ailleurs prochainement les membres du Conseil des collectivités territoriales pour le développement de la culture, comme je l'ai fait en juillet dernier à Avignon.

Je sais que la perspective d'une stagnation ou d'une baisse des financements des collectivités au bénéfice de la culture suscite votre inquiétude. Et je la comprends. Certaines d'entre elles continuent d'invoquer les efforts de maîtrise des dépenses qui leur sont demandés par l'État pour justifier leurs décisions.

La culture est pourtant un choix politique. Ce choix, le gouvernement l'a fait en faisant progresser les moyens de mon Ministère, alors qu'il doit lui aussi redresser les comptes de la Nation. Il importe que chacun assume ses responsabilités. Avec les pactes culturels, ils peuvent compter sur mon soutien.

Les collectivités qui s'engagent à préserver leurs crédits pour la culture dans les trois prochaines années pourront compter, en retour, sur le maintien des financements de mon Ministère sur la même durée.

Nous en avons déjà signé une soixantaine et nous continuerons. Nous les élargirons désormais à tous les niveaux de collectivités, comme nous l'avons expérimenté avec la Région Pays de la Loire, en octobre dernier.

J'ajoute, puisqu'il est question des régions, que des présidents nouvellement élus s'étaient engagés lorsqu'ils étaient candidats à augmenter les moyens qu'ils consacraient à la culture. Je ne pourrais que me réjouir quand cet engagement sera tenu. J'y serai évidemment vigilante, de même que je serai attentive à la façon dont ils conditionnent leurs interventions.

Je mesure dans tout ceci que nous nous inscrivons dans une histoire qui n'a eu de cesse, dans ces décennies, de conforter ce « modèle français », le thème de cette plénière : si la charte sur les missions de service public du spectacle vivant, que Catherine Trautmann avait portée en 1998, reste ainsi d'actualité, nous donnons aujourd'hui à ces principes énoncés une force normative par la loi et les décrets.

Mes chers amis, j'ai évoqué en préambule cette « responsabilité culturelle » qui nous incombe collectivement, à l'heure où les Français recherchent dans la vie artistique de notre pays une part de ces réponses qu'ils attendent, une part de ces liens auxquels ils aspirent, dans la richesse de nos diversités, ces liens par lesquels nous formons aussi une Nation.

Jouer, ne jamais cesser de jouer et de faire jouer fait partie de la réponse. Mais cette réponse ne sera réellement complète que si nous faisons de la démocratisation une priorité. Cette priorité, c'est celle que j'ai donnée à mon Ministère et à tous les établissements publics sous sa tutelle. Car on n'en parle beaucoup ; il s'agit désormais d'en faire, et d'en faire toujours plus, en partant de ce que sont les Français et de ceux à quoi ils aspirent.

Sans dire que tout se vaut, il faut mieux tenir compte des pratiques artistiques et culturelles de nos concitoyens, et aller là où ils sont, vers ceux qu'ils sont, sans attendre qu'on vienne vers nous.

Cécile El Medhi évoquait à juste titre la singularité du spectacle vivant pour les enfants. C'est une création à part entière – elle doit être reconnue comme telle, comme l'est la littérature pour enfants et pour adolescents. Elle a son propre langage poétique. Elle a sa propre force. Nous l'avons vu très largement au cours des dix-huit mois d'expérimentations de la Belle Saison pour l'enfance et la jeunesse. De ces expériences, pour que leur enseignement soit durable, nous avons fait naître « Génération Belle Saison », le programme qui structurera notre politique en faveur de l'art vivant pour les jeunes et les enfants.

D'autres initiatives doivent voir le jour et se multiplier. Elles viendront compléter le mouvement en faveur de l'éducation artistique et culturelle, un mouvement massif que nous avons engagé depuis le début du quinquennat. Cette année, les crédits que nous lui consacrons progressent encore de 35%. Ils atteindront 54,6 millions d'euros. J'invite ce matin chacun de vous à s'associer à ce mouvement. Car

c'est ainsi que nous ferons grandir la vie culturelle de notre pays et que nous donnerons à chacun la possibilité d'y participer.

Mesdames et messieurs,

Les attentes des Français, après ces événements tragiques nous obligent. En entendant tout à l'heure votre appel, je sais combien vous partagez avec moi cette nécessité de renouer avec « l'urgence de l'essentiel ». Je sais combien vous le partagez largement, puisque vingt de vos associations professionnelles l'ont signé et j'en mesure la dimension historique.

La réflexion que vous souhaitez engager, sur des voies et expériences novatrices, sur les modèles collaboratifs, les droits et les pratiques culturels, les transversalités nouvelles, rejoint la mienne. Nous serons avec vous pour en prolonger la discussion, notamment avec la DGCA et sa nouvelle directrice, et je prends la balle au bond.

Parce que le moment est venu d'affirmer la place de la culture dans la France que nous voulons, je compte tenir au printemps, dans les territoires, des Assises de la Culture. Elles rassembleront largement, je le souhaite, les artistes, les acteurs culturels, les collectivités territoriales. Je l'évoquerai très bientôt devant les membres du Conseil des collectivités territoriales pour le développement de la culture.

Parmi les chantiers que nous avons à ouvrir, à mener à bien et à réussir ensemble dans l'année qui vient, ces Assises seront une étape essentielle. Parce qu'elles ouvriront l'avenir. Parce qu'elles prépareront la place des arts dans le monde qui vient et la façon dont tous les Français y auront accès.

Le chemin que nous devons encore accomplir ne sera pas facile. Mais en y travaillant ensemble, je sais que nous trouverons une voie de passage.

Je vous souhaite donc en 2016 de poursuivre dans cet élan qui nous invite à jouer collectif contre les dangers qui nous guettent.

Et je vous souhaite une année riche de rencontres et d'inventivité.

Une année où les œuvres et les artistes ne cesseront de vous surprendre.

Je vous remercie.

Contacts

Ministère de la Culture et de la Communication
Délégation à l'information et à la communication
Pôle Presse
Tél. : 01 40 15 80 11
service-presse@culture.gouv.fr
www.culturecommunication.gouv.fr